

Familles, migrations internationales & politiques publiques

Programme & Résumés

Ce séminaire veut apporter un regard croisé sur les familles en migration en confrontant deux points de vue : celui de la fabrique des politiques publiques en matière d'immigration et de famille et celui, sociodémographique, des pratiques familiales des migrants (mise en couple, regroupement des conjoints, conception des enfants). Deux grandes questions y sont abordées. Quelles sont les hypothèses sous-jacentes ou les perceptions sur lesquelles les législateurs ont fondé leurs décisions dans le domaine des migrations et de la famille ? A quel point ces décisions sont-elles fondées sur une perception bien informée ou –au contraire– déformée des pratiques des immigrants ?

Chaque présentation (20 mn) sera suivie d'une discussion avec le public (10 mn).

9h30 – Accueil des participants et introduction : Cris Beauchemin (INED)

10h00 - Séance 1 : « Avoir des enfants ici et là-bas »

Présidence : Catherine Withol de Wenden (Sciences Po – CERI)

- 10h00 - Eric Fassin (École normale supérieure & Iris - CNRS / EHESS)
Travail, famille, nation : de l'immigration « subie » à l'immigration « légale »
- 10h30 - Laurent Toulemon (INED)
Fécondité des immigrants en France : quelle est la bonne mesure ?
- 11h00 - Solène Lardoux (Université de Montréal) & Anne Bourgeois (Université de Montréal)
Fécondité au sein des unions mixtes au Québec : une zone grise encore inexplorée
- 11h30 - Tatiana Eremenko (INED)
Avoir des enfants à distance :
Une approche transnationale de la fécondité des immigrants en France depuis 1960
- 12h00 - Débat

12h30 – Déjeuner

13h30 - Séance 2 : « Immigrés en union : entre transnationalisme et regroupement »

Présidence : Nathalie Mondain (Université d'Ottawa)

- 13h30 - Saskia Bonjour (Université libre de Bruxelles)
Le regroupement familial dans la fabrique des politiques d'immigration dans l'Union Européenne. Une mise en perspective du cas néerlandais.
- 14h00 - Cris Beauchemin (INED), Pau Baizan (Université Pompeu Fabra)
& Amparo Gonzalez (Consejo Superior de Investigaciones Científicas)
Se regrouper... ici, là-bas ou pas ? Le cas des migrants sénégalais en Europe (France, Espagne, Italie).
- 14h30 - Christelle Hamel (INED)
Le choix du conjoint en contexte migratoire: mixité et endogamie.
- 15h00 - Débat

15h30 - Conclusion : Nathalie Mondain (Université d'Ottawa)

Séance 1 : « Avoir des enfants ici et là-bas »

Présidée par Catherine Withol de Wenden (Sciences Po – CER)I

Eric Fassin (École normale supérieure & Iris - CNRS / EHESS)

Travail, famille, nation : de l'immigration « subie » à l'immigration « légale »

En 2005, Nicolas Sarkozy introduit la distinction entre immigration « choisie » (de travail) et « subie » (en particulier familiale). C'est supposer une distinction claire entre travail et famille – comme si les travailleurs n'avaient pas de familles, et comme si les familles ne travaillaient pas. C'est qu'il s'agit d'élargir le périmètre du « problème de l'immigration » en regroupant, avec les sans-papiers, les couples binationaux et les immigrés arrivés dans le cadre du regroupement familial. Désormais, on les dit subis, et non plus légaux ; et le choix ne renvoie plus, dans leur cas, à quelque droit à la vie privée et familiale, mais à une décision politique et bureaucratique. C'est ainsi, dans le cadre d'une politique d'immigration et d'identité nationale, opposant « eux » à « nous », que ces couples et ces familles deviennent un « problème », objet d'inquiétude et de politique – du mariage forcé à la polygamie, en passant par la délinquance des enfants d'immigrés.

Références :

- Fassin E., 2009, Le sexe de l'immigration, in : Cette France-là (vol. 1), Paris, Ed. La Découverte, p.108-117
- Fassin E., 2010, 'Nos' familles choisies, 'leurs' familles subies, in : Cette France-là (vol. 2), Paris, Ed. La Découverte, p.100-115
- Fassin E., 2009, Entre famille et nation : la filiation naturalisée, in : Droit et Société, n°71, p.373-382

Laurent Toulemon (INED)

Fécondité des immigrés en France : quelle est la bonne mesure ?

L'apport de l'immigration sur le nombre des naissances dépend à la fois de la part des immigrés dans la population et de leur comportement de fécondité. À l'échelle du pays, différentes mesures correspondent à ces différents aspects de l'apport démographique des immigrants. À l'échelle individuelle, la migration marque une forte discontinuité dans l'histoire des individus, notamment en termes de fécondité. Le calcul de la fécondité des femmes immigrées selon l'âge, fondement des mesures communes de « la fécondité des immigrées », conduit à des mesures qui surestiment fortement leur fécondité en France. Un indicateur spécifique qui tient compte de la durée de séjour en France, variable primordiale de différenciation des comportements, permet une mesure plus cohérente de la fécondité des immigrés.

Références

- Toulemon L., 2004, La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche », Population et sociétés, n° 400, 4 p. http://www.ined.fr/fichier/t_publication/540/publi_pdf1_pop_et_soc_francais_400.pdf
- Toulemon L., Mazuy M., 2005, Mesurer la fécondité des immigrants, in : C. Lefèvre et A. Filhon, Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999, Les Cahiers de l'Ined, n° 156. Paris : Ined, p. 123-147. http://www.ined.fr/lili_efl2010/cahier_ined_156/ci_156_partie_2.6.pdf
- Toulemon L., 2006, "Fertility Among Immigrant Women and Men in France: A New Approach for New Data", Population Association of America 2006 Annual Meeting, Los Angeles, California, March 30-April 1, 2006. Session 102: New Ways of Looking at Fertility Measurement Challenges, 19 p. <http://paa2006.princeton.edu/download.aspx?submissionId=61103>

Solène Lardoux (Université de Montréal) & Anne Bourgeois (Université de Montréal)

Fécondité au sein des unions mixtes au Québec : une zone grise encore inexplorée

Bien que l'étude de la mixité conjugale du point de vue ethnoculturel ait pris de l'importance au cours des dernières décennies dans les pays à forte immigration, l'impact de la mixité des couples sur la fécondité reste à ce jour très peu examiné. La fécondité joue un rôle important sur le long terme dans le cheminement de la diversité ethnoculturelle. La

province québécoise est particulière par les pratiques conjugales de mariage et union libre, et les spécificités des origines des immigrants, nous y examinons les différentiels de fécondité au sein de couples mixtes et non mixtes, à partir du recensement canadien de 2006.

Références :

- Mondain N. et S. Lardoux, "Transitions to Adulthood among First Generation African Immigrant Adolescents in Canada: Evidence from a Qualitative Study in Montreal", article en cours d'évaluation.
- Lardoux S. et P. Pelletier, 2011 (à paraître), "Corésidence des jeunes Canadiens d'origine africaine avec leurs parents au Québec", dans Kanouté F. (éditrice) Familles d'origine immigrante: polysémie des pratiques sociales: enjeux sociaux de santé et d'éducation, Presses de l'Université de Montréal.
- Lardoux S. et B. Laplante, 2011, « Nuptialité et fécondité des immigrantes et de leurs descendants », coordination d'un numéro spécial des Cahiers québécois de démographie, à la suite du colloque du Partenariat Familles en mouvance et dynamique intergénérationnelle sur le même thème, INRS, 6 mai 2011, Montréal.

11h30 - Tatiana Eremenko (INED)

Avoir des enfants à distance : une approche transnationale de la fécondité des immigrants en France depuis 1960

Le développement des migrations internationales conduit de plus en plus de familles à résider « à cheval » sur plusieurs pays, avec des périodes de séparation pouvant durer plusieurs années. Les pratiques de ces familles transnationales sont récemment devenues l'objet de travaux de recherche (soins et éducation des enfants à distance, modes de communication...). Dans ce contexte, cette étude s'intéresse au phénomène de « procréation à distance », soit la naissance d'enfants dans le pays d'origine du migrant, alors que lui-même réside à l'étranger. En utilisant les enquêtes MGIS et TeO, nous étudions l'intensité et le calendrier de ce comportement reproductif tout en cherchant à le replacer dans le projet migratoire plus global du migrant et des membres de sa famille. Selon nos premières estimations, cette situation concerne près d'un tiers des hommes adultes ayant immigrés en France avant 1974 et semble être en diminution depuis.

Référence :

- Eremenko, T. et X. Thierry, 2009, 'L'immigration en France des enfants nés à l'étranger', in : Recherches familiales, n°6, p. 43-54.

Séance 2 : « Immigrés en union : entre transnationalisme et regroupement »

Présidée par Nathalie Mondain (Université d'Ottawa)

Saskia Bonjour (Université libre de Bruxelles)

*Le regroupement familial dans la fabrique des politiques d'immigration dans l'Union Européenne.
Une mise en perspective du cas néerlandais*

Avec la Directive européenne sur le regroupement familial de 2003, l'immigration familiale a, pour la toute première fois, été intégrée au domaine de compétences de l'Union européenne. Alors que certains observateurs ont d'abord été déçus du potentiel harmonisateur de la Directive, qui paraissait limité, il apparaît aujourd'hui –notamment à travers la jurisprudence de la Cour de justice– que cette législation européenne pose un cadre bien défini et contraignant aux politiques des Etats membres. Actuellement, la jurisprudence de la Cour se développe surtout par rapport à un Etat membre dont les politiques de regroupement familial se distinguent par leur caractère particulièrement restrictif : les Pays-Bas. Nous examinerons donc de plus près le développement des politiques néerlandaises d'immigration familiale au cours des années 2000, afin de comprendre quelles représentations, suppositions et jugements de valeur ont modelé la construction de ces politiques publiques.

Références :

- Bonjour S., 2011, The Power and Morals of Policy Makers. Reassessing the Control Gap Debate. In: International Migration Review, 45(1), 89-122.
- Bonjour S., 2010, Between Integration Provision and Selection Mechanism. Party Politics, Judicial Constraints, and the Making of French and Dutch Policies of Civic Integration Abroad. In: European Journal of Migration and Law, 12(3), 299-318.
- Strasser E., Kraler A., Bonjour S. & V. Bilger, 2009, Doing family. Responses to state constructions of 'the migrant family' across Europe. In: The History of the Family, 14(2), 165-176

Cris Beauchemin (INED), Pau Baizan (Université Pompeu Fabra) & Amparo Gonzalez (CSIC)

Se regrouper... ici, là-bas ou pas ? Le cas des migrants sénégalais en Europe (France, Espagne, Italie)

La plupart des Etats européens ont cherché ces dernières années à limiter le droit au regroupement familial afin de couper court à des migrations perçues comme toujours plus nombreuses d'individus indésirables parce que non sélectionnés. Cette tendance politique repose sur au moins deux idées reçues que questionnent nos analyses : l'idée selon laquelle l'entrée d'un individu est immanquablement suivie de l'arrivée de ses proches et celle selon laquelle les personnes « regroupées » seraient difficilement « intégrables » dans les sociétés d'accueil. En exploitant les données biographiques de l'enquête MAFE-Sénégal, on montrera que la séparation des conjoints est une situation banale et durable parmi les immigrés, que le regroupement des couples peut se produire assez communément au pays d'origine et, enfin, que les couples qui se retrouvent en Europe sont ceux qui présentent les profils sociodémographiques les plus similaires aux individus de la population majoritaire.

Références

- Baizán P. (2002), Formation des ménages et migrations. Analyse biographique de trois générations espagnoles, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant-L'Harmattan, 229 p.
- Beauchemin C., Bringé A., Morand E., 2011, Migrations internationales et trajectoires matrimoniales : L'exemple des migrations sénégalaises, in : M.-E. Tremblay, P. Lavallée, M.E.H. Tirari, « Pratiques et méthodes de sondage », Paris, Dunod, p. 250-254
- González-Ferrer, A. 2007. 'The reunification of partners and children by male labor immigrants in Germany', special issue of Zeitschrift für Familienforschung on the topic Immigrant Families in Europe, n°3, p.10-33.

14h30 - Christelle Hamel (INED)

Le choix du conjoint en contexte migratoire : mixité et endogamie

Dans le domaine des études sur les immigrés, la mixité du couple est classiquement utilisée comme un indicateur de la force des frontières entre les populations migrantes et la population du pays d'installation. Nous examinons à partir des données de l'enquête Trajectoires et Origines, quels sont les courants migratoires où ces frontières se maintiennent et ceux où elles se sont diluées, en examinant les modalités du choix du conjoint en contexte migratoire.

Références

- Hamel, Ch. & N. Milewski, 2010, 'Union Formation and Partner Choice in a Transnational Context: The Case of Descendants of Turkish Immigrants in France', International Migration Review, 44(3), p.615-658.
- Hamel Ch., 2008, « Mesurer les mariages forcés. L'appréhension du consentement dans deux enquêtes quantitatives », in : Migrations société, n°55, p.59-81.
- Hamel Ch., 2006, « La sexualité entre sexisme et racisme : les descendant-e-s de migrant-e-s originaires du Maghreb et la virginité », in : Nouvelles questions féministes, vol 25, n°1, janvier-février, p. 41-58.